



COMPTE-RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION – CDOS DU LOT

Jeudi 25 Mai 2023

Organisé à la Mairie de Labastide-Murat

Présents : CAZES-BOUCHET Odile, CHAUBET Didier, DELPEYROUX Pierre, DESPEYROUX Lan, INESTA Jean-Michel, LAJOINIE Francis, MERCIER Emilie, PELAPRAT Pierre, RUIZ Laura, THIBERVILLE Yann, VEYSSEYRE Lionel

Excusés : BESOMBES Roland, BEX-GRAMOND Marielle, CHAPPAT Huguette, LAGARDE Jean-Marc, MOUILLAUD Thierry, MOULES Marcel, VERMANDE Claudine



I. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Jean-Michel INESTA ouvre ce Conseil d'Administration et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation.

II. VALIDATION DU PV DU CA DU 19 AVRIL 2023

Le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration est validé par l'ensemble des membres présents. Pour rappel, ce dernier CA s'est tenu le 19 avril 2023.

III. ACTIONS ET PROJETS EN COURS

A. Commission « Sport, éducation & citoyenneté »

1. Présentation de la Journée Olympique et Paralympique 2023

Emilie MERCIER présente l'action proposée lors de la Journée Olympique et Paralympique (JOP) 2023 organisée le vendredi 23 juin. Cet évènement avait déjà été présenté lors du dernier CA.

La JOP est organisée sur les Allées Fénélon ; elle sera annulée en cas de pluie. Le CDOS 46 coordonne l'organisation de cet évènement et sont impliquées les structures suivantes : le comité départemental handisport, sport adapté du Lot, le club de Cahors Rugby XIII, le Grand Cahors, le District de Football du Lot...

Cette journée a pour objectif principal la découverte d'activités handisports et adaptées auprès du public scolaire et du grand public. 4 activités seront proposées : le cécifoot (animé par le District de Football), le Kinball, le rugby-fauteuil et le tir à l'arc adapté. En parallèle, un village partenaire sera présent (actuellement seront présents : la Maison Sport-Santé, le District de Football, l'Office des Sports du Grand Cahors, l'Office Intercommunale des Sports du Grand Figeac, le comité de tir à l'arc, le club d'aviron de Cahors...). D'autres structures ont également été invitées à participer à cette journée : l'Institut des Jeunes Aveugles situé à Begoux, des équipementiers proposant du matériel adapté à la pratique sportive handisport et toutes les associations sportives proposant une offre adaptée.

Pierre PELAPRAT rappelle que cette journée d'animation vise à mettre en lien certains publics spécifiques (particulièrement les personnes présentant un handicap moteur ou psychique) et les structures locales proposant des pratiques adaptées à ces publics. Il incite les associations volontaires à se manifester pour participer à cet évènement. Par exemple une association de cyclotourisme doit être contactée : cette association propose à l'ensemble des français atteints de handicap visuel de participer à des randonnées de cyclotourisme en tandem dans toute la France.

-La journée sera organisée en 2 temps : les animations auprès des scolaires seront réalisées entre 9h et 16h et de 16h à 18h auprès du grand public. Emilie précise que les classes ont été identifiées par Éric DECHARME (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) ; en priorité ont été ciblées les classes labellisées « Génération 2024 »

-Pierre précise également que le transport des élèves de Cahors vers le lieu d'animation sera assuré et financé par l'USEP 46.

-Lan DESPEYROUX interpelle les élus présents quant à la facturation des prestations : le comité départemental de tir à l'arc souhaiterait participer mais il s'avère compliqué d'intervenir gratuitement et bénévolement. Didier CHAUBET explique qu'il est possible de transmettre une facture au CDOS du Lot. Le Comité Olympique présente des budgets pour mener ses actions, il est parfois compliqué de justifier la réalisation de ses actions auprès des financeurs sans justificatifs. Si la facture s'avère trop importante et non justifiée, le CDOS exigera une réévaluation.

-Yann THIBERVILLE annonce également aux membres présents qu'une demande de participation sera réalisée auprès du Comité du Lot de judo afin de présenter sa section adaptée.

-Les membres élus s'interrogent sur la rémunération des éducateurs sportifs et leurs compétences. Certains éducateurs sportifs bénévoles disposent d'un diplôme fédéral et ne peuvent être rémunérés pour leur intervention. Marielle BEX GRAMOND sera sollicitée afin de répondre à cette interrogation lors du prochain CA.

2. Présentation du projet de Coupe du Monde de rugby des collèges lotois

Lionel VEYSSEYRE présente aux élus du CDOS du Lot le projet de Coupe du Monde des Collèges Lotois.

Cette manifestation sera organisée le 20 septembre 2023 lors de la Journée Nationale du Sport Scolaire. Elle rassemblera les 23 collèges du Département. Ce qui représente près de 253 élèves. Chaque établissement scolaire sera représenté par une équipe mixte (de 8 à 10 joueurs de la catégorie minimale : 3^{ème} et 4^{ème}) : chaque équipe représentera un pays participant à la Coupe du Monde 2023 et proposera un jeune Officiel pour l'arbitrage. Il a été décidé de pratiquer le rugby à 5 « touché » afin d'éviter les risques liés au contact dans le rugby : cela évite également que chaque jeune recourt à une licence de la Fédération Française de Rugby. Chaque jeune sera licencié à l'UNSS (ce qui évite de fournir un certificat médical)

Concernant l'organisation générale, il a été mis en place un comité d'organisation réunissant l'UNSS et le Comité Départemental de Rugby du Lot.

Programme proposé lors de cette journée :

- 10h : Accueil des élèves à Desprats (Cahors)
- 11h : Collation pour les élèves et enseignants
- 11h – 13h : 1^{ère} partie du tournoi
- 13h – 14h : Repas sur place amené par les élèves
- 14h – 16h : 2^{nde} partie du tournoi
- 16h00 – 16h30 : remise des prix et gouter
- 16h45 : départ des équipes.

Lionel présente également le budget prévisionnel de l'action :

RECETTES		
74619	Conseil Départemental	7 050.00 €
	CDOS	100.00 €
	CODEP Rugby	600.00 €
	Auto financement UNSS	1 000.00 €
	TOTAL	8 750.00 €
DEPENSES		
60611	Carburant	30.00 €
60710	Médailles et trophées	100.00 €
60720	Produits UNSS (320 t-hirts à 6€)	1 600.00 €
61100	Prestataire extérieur (secours)	250.00 €
61102	Sous Traintance Restauration	600.00 €
61350	Location Véhicule	70.00 €
62481	Transport élèves	6 000.00 €
62560	Mission - Réception	100.00 €
	TOTAL	8 750.00 €

-Le CDOS est sollicité financièrement à hauteur de 100€ pour l'achat des médailles et récompenses.

Pierre PELAPRAT interpelle Lionel sur les besoins humains nécessaires à l'organisation de cette journée. Il n'y a pas de besoins particuliers car les professeurs d'EPS seront mobilisés lors de cette journée ainsi que des éducateurs/bénévoles du Comité Départemental de Rugby. Le CDOS sera néanmoins convié à cette journée.

3. Présentation du projet Jeux Olympiques et Paralympiques Lotois

Lionel présente également le projet proposé au Conseil Départemental concernant les « *Jeux Olympiques by Lot* ». Pour rappel, ce projet a été initié par Christophe PROENCA suite au refus du passage de la flamme olympique dans le Département.

Cet évènement sera organisé du 17 au 19 juin 2024. Il rassemblera près de 414 élèves et 50 enseignants. Les élèves logeront sur le site du Mas de Sabot qui a déjà été réservé pour l'occasion.

Il réunira les 23 collèges du Département. Chaque établissement représentera une délégation et il proposera 2 équipes mixtes composées de 8 benjamins, 8 minimes et 2 jeunes Officiels pour l'arbitrage (1 benjamin et 1 minime). Ils se rencontreront autour de différentes activités sportives proposées par des comités et clubs volontaires. Des classements seront effectués par discipline et par établissement. Les élèves seront tous licenciés UNSS et n'auront donc pas besoin de fournir un certificat médical.

Un comité d'organisation sera également mis en place.

Planning prévisionnel de l'évènement :

- Journée 1
 - 10h : Accueil des élèves à Desprats - Mise en place d'une cérémonie d'ouverture - Repas sur place amené par les élèves
 - 14h00 – 17h00 : tournois

- Journée 2
 - 09h00 – 12h00 : tournois
 - 12h00 -13h00 : repas pris dans les établissements scolaires de Cahors
 - 14h00 – 16h00 : tournoi (ou tournoi de 14h00 à 17h00 si pas de journée 3)
 - 16h00 – 16h30 : remise des prix et gouter
 - 16h45 : départ des équipes.

- Journée 3
 - 09h00 – 12h00 : tournois
 - 12h00 -13h00 : repas pris dans les établissements de Cahors
 - 14h00 – 15h00 : remise des prix et gouter
 - 15h15 : départ des équipes.

Les activités sportives proposées n'ont pas été officialisées. Cela dépendra des comités et clubs volontaires. Les activités sélectionnées pourraient être les suivantes : handball, basket-ball, football, rugby à 5, badminton, athlétisme, laser run, aviron sur ergomètre, relai maniabilité fauteuil.. pour le moment les comités n'ont pas été sollicités. Une animation proposant un jeu de questions/réponses autour des Jeux Olympiques pourra également être étudiée.

Ci-dessous le budget proposé au Conseil Départemental du Lot pour la réalisation de cet évènement.

-Le prévisionnel ½ pension est basé à 38.50€

-Les repas seront assurés sur les collèges Olivier Magny et Gambetta → Prévisionnel repas : 3.90€

-Le CDOS est sollicité financièrement pour une participation de 3 000€ pour l'achat des t-shirts pour les participants.

RECETTES		
74619	Conseil Départemental	48 050.00 €
	CDOS	3 000.00 €
	ANS	5 000.00 €
	Autres (SD JES, CODEP)	1 000.00 €
	Auto financement UNSS	2 000.00 €
	TOTAL	59 050.00 €
DEPENSES		
60611	Carburant	100.00 €
60710	Médailles et trophées	300.00 €
60720	Produits UNSS (500 t-shirts à 6€)	3 000.00 €
61100	Prestataire extérieur (secours)	600.00 €
61102	Sous Traitance Restauration	4 500.00 €
61103	Soustraitance Hébergement	37 000.00 €
61350	Location Véhicule	150.00 €
62481	Transport élèves	13 000.00 €
62560	Mission - Réception	400.00 €
	TOTAL	59 050.00 €

4. Retour des actions relatives à la lutte contre les violences en milieu sportif

Pierre PELAPRAT rappelle les interventions proposées dans le cadre de la Lutte contre les Violences Sexuelles en Milieu Sportif lors de cette année sportive :

- Intervention jeunes/adultes auprès du rassemblement de rugby de Maurs/Bagnac
- Intervention jeunes/adultes auprès des clubs de karaté du Département du Lot
- Intervention en milieu scolaire auprès des élèves de 6^{ème} du Collège de Prayssac
- Organisation d'une visio-conférence à destination de l'ensemble des habitants du Lot
- Intervention lors de l'Assemblée Générale de L'Office des Sports du Grand Cahors

Concernant le budget alloué à ces actions, Pierre précise que des interventions sont encore possibles auprès des comités et clubs volontaires. Le CDOS du Lot a bénéficié de subventions à hauteur de 5 300€. Actuellement 1 531€ ont été utilisés. Pour rappel, l'intervention réalisée auprès des clubs de rugby de Maurs et Bagnac et l'intervention réalisée au Collège de Prayssac ont été proposées gratuitement par Colosse aux Pieds d'Argile (Grâce à l'octroi d'une subvention de la DRAJES). Didier rappelle qu'il n'est pas obligatoire que les fonds soient entièrement dépensés à la fin de la saison sportive.

Des impressions vont être effectuées dans les prochaines semaines (affiches, flyers...). Il est également rappelé que le CDOS proposera un stand de sensibilisation lors du Forum des Sports de Cahors et lors de la Fête des Familles.

Pierre DELPEYROUX et Pierre PELAPRAT présentent l'intervention qui a été réalisée le samedi 13 mai au Dojo de Cahors. Elle a été proposée par le Comité Départemental de karaté du Lot et visait à sensibiliser les participants sur les violences faites aux femmes. Une initiation au self défense a été animée ainsi qu'une conférence et un moment d'échanges. Lors de cette intervention, une femme ayant subi des violences a libéré sa parole. Ces moments de libération donnent du sens à l'ensemble de ces actions.

Concernant la Lutte contre Les Violences Physiques et Verbales, les résultats sont mitigés.

- 3 interviews d'arbitres ont été réalisées (karaté, basket et football). Ces interviews d'arbitres enrichissent l'état des lieux des violences sur le Département. Le cas du Football reste alarmant et montre qu'il faut agir rapidement. Les arbitres et élus du District de Football paraissent intéressés et impliqués sur ces sujets afin de diminuer le nombre de ces dérives. Pour informations, l'interview réalisée auprès de ces 3 arbitres montrent que les violences proviennent majoritairement du public et non des joueurs.
- Aucun audit de manifestation sportive n'a été réalisé
- La rencontre avec le Commandant des groupements de gendarmerie du Lot (Monsieur Phavorin) a été très intéressante mais les résultats en découlant ne sont pas concluants.
- Un questionnaire a été diffusé aux comités et clubs du Département afin de recenser les formes de violences observables dans le Département. Seulement 12 répondants (*UNSS, comité cyclotourisme, comité de tir à l'arc, 1 club de judo, 1 club de natation, 5 clubs de football, 1 club de basket, 1 club d'escalade*)

Ces résultats médiocres mènent à se questionner sur la portée des actions proposées et sur la façon dont le CDOS pourrait mobiliser d'avantage les comités et clubs et obtenir une participation plus active.

Éric DECHARME a conseillé au CDOS du Lot de mettre en place des mesures coercitives auprès des comités départementaux en conditionnant l'adhésion au CDOS ou le bénéfice financier de l'Aide à la

Pratique Sportive. Chaque comité devra identifier un référent « *lutte contre les violences en milieu sportif* » et participer à au moins une action de sensibilisation organisée par le CDOS / 1 journée de formation (à définir). Il est important que les clubs prennent conscience du fléau de ces violences.

Jean-Michel INESTA rappelle que le CDOS n'a pas de pouvoir coercitif, il sera pertinent que l'Etat s'engage davantage sur ce sujet et le CDOS serve d'appui. Didier CHAUBET pense que l'Etat pourrait s'engager en conditionnant l'octroi de la subvention FDVA par exemple (Fond de Développement pour la Vie Associative).

Lionel VEYSSEYRE propose que le CDOS puisse également proposer des solutions de sanction.

Il est également rappelé que certaines fédérations sportives se mobilisent déjà autour de cette cause et sensibilisent leur réseau d'associations. Le CDOS doit rester vigilant à ne pas porter des actions de redite sur le sujet et doubler l'action de certaines fédérations ou ligues. Néanmoins, le discours fédéral est largement porté auprès des éducateurs sportifs et non des pratiquants. Le CDOS pourra intensifier ses actions vers cette cible.

Les élus présents valident la possibilité de proposer une règle coercitive visant à impliquer davantage les clubs et comités sur la lutte contre les violences.

5.L'organisation du Festival du Film autour des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Pierre PELAPRAT présente l'avancée du projet relatif au Festival du Film prévu à partir du mois de septembre 2023. Un rendez-vous avec la directrice du cinéma est prévu courant juin afin d'officialiser les films qui seront projetés. 4 films sont actuellement disponibles « *Chacun pour tous* », « *La Couleurs de la victoire* », « *Invictus* », « *Moi Tonia* ». Certains films proposés ne sont pas disponibles à la diffusion : d'autres films vont être proposés en remplacement.

L'autre objectif de cette diffusion est également d'organiser la venue d'un athlète de haut-niveau afin d'échanger avec les participants. A ce titre, une présentation du projet sera effectuée auprès de la Fondation du Sport Français afin de mettre en relation des sportifs avec l'organisation de ce festival.

B. Commission "*Sport, politiques publiques et haut-niveau*"

1. Bilan du dispositif d'Aide à la Pratique Sportive 2022-2023

Emilie et Didier présentent les premiers chiffres relatifs à l'Aide à la Pratique Sportive pour l'année 2022-2023 (les chiffres sont encore à valider)

- **106 855€** remboursés à ce jour auprès des clubs (ce qui représente environ **2 295 bénéficiaires**)
- **136 065€** de coupons distribués à des bénéficiaires (ce qui représente environ **2 913 bénéficiaires**)
- **29 210€** de coupons qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de remboursement (ce qui représente environ **618 bénéficiaires**)

Les élus sont interpellés par le nombre de coupons qui ne font pas l'objet d'une demande de remboursement : ce phénomène peut provenir des associations ou des bénéficiaires qui n'utilisent pas leurs coupons.

Le nombre de coupons distribués a largement augmenté grâce à la possibilité pour les personnes présentant un quotient familial supérieur à 800€ de bénéficier d'un coupon de 20€.

Les personnes présentes soulignent également le manque d'identification du CDOS du Lot dans ce dispositif.

PROFIL BENEFICIAIRE	NOMBRE 2022-23	PART (% du nombre total de bénéficiaires)
Enfants	2 040	70%
Adultes	873	30%
Filles	1 508	52%
Garçons	1 405	48%
QF < 500€	776	27%
QF compris entre 500€ et <800€	1 039	36%
QF compris entre 800€ et <1 000€	503	17%
QF > 1 000€	595	20%

IV. SUJETS DIVERS

1. Echanges autour de la subvention FDVA

Didier CHAUBET rappelle qu'il a participé à la commission d'évaluation de la subvention FDVA. Il rappelle que les demandes réalisées provenaient d'une multitude de structures (associations sportives, culturelles, comité des fêtes ...). Il ne pouvait pas intervenir sur le dossier proposé par le CDOS.

Il a été interpellé par un nombre conséquent de dossiers provenant d'associations situées sur le secteur de Figeac. Il a été informé que des réunions de présentation de cette subvention étaient réalisées sur le secteur contrairement au reste du Département. Le CDOS a été sollicité pour organiser une réunion de présentation également à destination du mouvement sportif Lotois. Une réunion de présentation est déjà réalisée par le Service Départemental à l'Engagement et aux Sports.

2. Retour sur la rencontre avec la Fondation du Sport Français

Le CDOS du Lot a été contacté par le référent Occitanie/Nouvelle – Aquitaine de la Fondation du Sport Français afin d'organiser une rencontre et de présenter les actions et missions de la Fondation. Emilie, Laura, Jean-Michel et Pierre ont participé à cet échange.

La Fondation du Sport Français est une association qui met en lien des mécènes et des projets en lien avec le sport ou avec des sportifs de haut-niveau qui ont besoin d'un accompagnement financier. Des incitations fiscales sont proposées aux entreprises mécènes (notamment la réduction fiscale...)

Dans le cadre de la venue des sportifs de haut-niveau sur le Département, la Fondation du Sport Français a été sollicitée pour assurer le financement de cette action. Andros est le mécène de ce projet et Keneo le partenaire privé, organisateur de cette action. Le financement a transité par la Fondation.

Cette démarche de recherche de nouveaux partenaires privés dans le cadre de financement des actions du CDOS relève de compétences commerciales : le CDOS ne présente ni les compétences ni le temps de le réaliser.

Le CDOS du Lot souhaite proposer à la Fondation du Sport Français le dispositif d'Aide à la Pratique Sportive, le Festival du Film olympique et le projet de Maison Sport-Santé afin de démarcher de nouveaux partenaires privés qui pourraient participer financièrement à ces actions.

Il a été proposé au CDOS du Lot d'organiser une intervention à destination des clubs et comités du Département pour leur présenter leurs actions. Une vigilance doit être apportée aux actions de la Fondation. En effet, la Fondation ponctionne une partie du don financier versé par le mécène pour assurer financièrement son fonctionnement.

V. QUESTIONS DIVERSES

Jean-Michel INESTA interpelle les élus sur la question des ressources humaines au sein du CDOS du Lot. Le nombre d'actions risque de s'intensifier lors de la saison sportive prochaine. Il serait intéressant de reprendre rendez-vous avec Yves BARBE afin d'échanger sur les aides à l'emploi disponibles et songer à un potentiel recrutement.

Le Conseil d'Administration s'est terminé à 21h00.

Le Président Pierre DELPEYROUX a adressé tous ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes.

DELPEYROUX Pierre

Président du CDOS du Lot

A blue ink signature of Pierre DELPEYROUX is written over a small blue logo of the CDOS du Lot. The logo features the text 'CDOS' in a stylized font, with 'FRANCE' and the Olympic rings below it.

INESTA Jean-Michel

Secrétaire du CDOS du Lot

A blue ink signature of Jean-Michel INESTA is written over a small blue logo of the CDOS du Lot. The logo features the text 'CDOS' in a stylized font, with 'FRANCE' and the Olympic rings below it.